

Service du développement culturel, de la qualité  
du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

Direction des parcs et des espaces verts

Division de la production et de l'expertise arboricole

801, rue Brennan – pavillon Duke, 4<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3C 0G4

Téléphone : 514 872-9858

Télécopieur : 514 872-1458

## Note

**Destinataires :** Mme Annie Ypperciel, architecte-paysagiste

**Expéditeur :** M. Pierre-Émile Rocray, ing. f., M.A.  
Conseiller en aménagement forestier

**Date :** Mardi, le 3 novembre 2009

**Objet :** **CESM**  
**Relevé d'arbres situés dans l'emprise du stade de soccer**

---

Madame,

Pour donner suite à votre demande de la semaine dernière, je suis allé sur le site en compagnie de M. Pierre Duhaime, de notre Direction, pour numéroter, identifier et mesurer le diamètre des arbres mentionnés plus haut. Voici quelques informations additionnelles qui vous seront peut-être utiles.

Le terrain plat situé entre la butte et le chemin de bordure est constitué d'une friche relativement récente qui s'est installée, semble-t-il et cela reste à confirmer, sur des matériaux inertes de déblais. Des chemins asphaltés entrecroisent des touffes d'herbes et de broussailles, et les seuls arbres indigènes et naturalisés ayant, jusqu'à présent, réussi à coloniser un terrain aussi peu fertile, sont des Peupliers à feuilles deltoïdes *Populus deltoïdes*, des Ormes d'Amérique *Ulmus americana*, de Sibérie *U. pumila* et rouge *U. rubra* (un seul spécimen mesuré), et des Érables à Giguère *Acer negundo* ou argentés *A. saccharinum*. Pour la plupart, ces arbres à croissance spontanée et rapide ont peu de noblesse<sup>1</sup> et d'intérêt comme tels, et je pense qu'ils pourraient céder leur place au développement : un terrain de soccer, en l'occurrence.

Par contre, sur la butte on remarque la présence d'arbres nobles tels le Micocoulier *Celtis occidentalis* (une espèce en voie de disparition dans plusieurs milieux naturels) et le Chicot du Canada *Gymnocladus dioïcus*. Ces deux arbres ont peut-être été plantés sur la butte après sa construction, mais leur grosseur et leur âge indiquent plutôt qu'ils sont de croissance postérieure à celle-ci. Il s'agirait donc probablement d'arbres à croissance spontanée. Ces individus marqués en rouge, en bleu, en vert et en jaune sur

---

<sup>1</sup> Selon moi, la noblesse chez l'arbre se traduit par la présence de bois de qualité, par une grande longévité et par une croissance plutôt lente, dans la plupart des cas.

le plan produit par M. Duhaime et joint à la présente, méritent très certainement d'être conservés et, par le fait même, de recevoir des mesures de protection et d'entretien adéquates avant, durant et après les travaux de construction.

Rappelons-nous que les racines d'arbres qui croissent dans une pente, se trouvent presque toutes en amont des troncs. C'est donc de ce côté qu'on doit porter nos attentions dans les mesures de mitigation anticipées. Sur la butte on trouve aussi d'autres espèces non nobles comme celles mentionnées plus haut, et ces arbres exercent tout de même un rôle de soutien et de consolidation du sol, ainsi qu'un rôle d'écran par rapport à la rue Papineau. Ces individus étaient trop nombreux pour être répertoriés sur le plan, mais cela ne diminue pas pour autant leur importance.

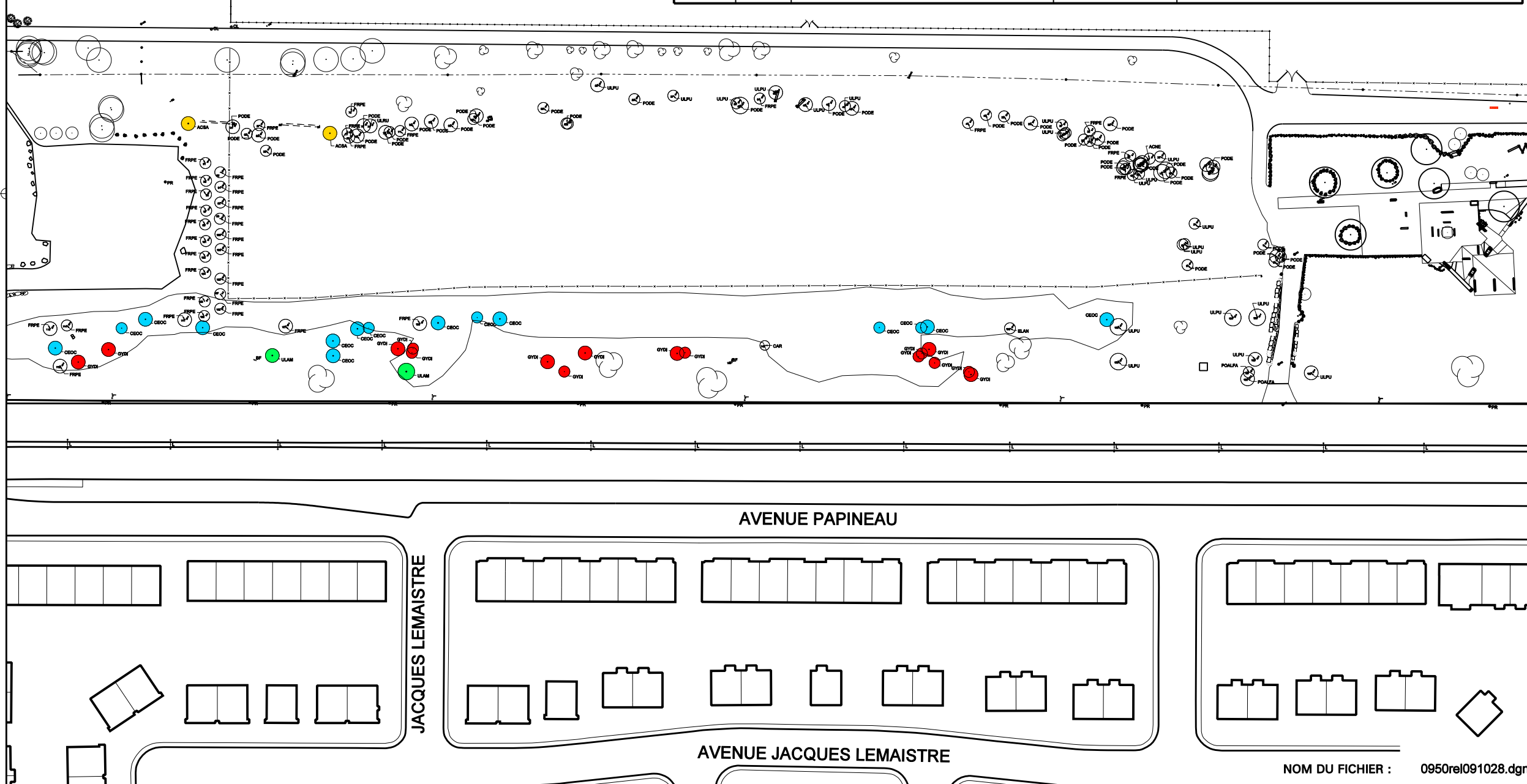
Lors de notre conversation téléphonique, vous me disiez que le futur immeuble serait probablement construit dans la partie nord de la butte, si ce n'est dans toute cette dernière. La plupart des arbres nobles pourrait être épargnée si, advenant le premier scénario, la tranchée ne passait pas trop près d'eux, car ces individus sont surtout situés sur le flanc sud (selon le vrai nord) de la butte. Celle-ci est constituée de terre de qualité adéquate pour assurer leur sain développement. Idéalement, la ligne d'excavation devrait être tracée à trois mètres au maximum des troncs. Les chances de survie des arbres grandissent en l'éloignant plus encore des troncs. Vous me disiez également qu'il importe, à ce stade-ci du projet, de créer un écran ou d'assurer une certaine quiétude aux Montréalais qui habitent de l'autre côté de la rue Papineau. Voilà donc une raison de plus pour essayer de conserver le plus grand nombre d'arbres sur la butte, puisqu'ils exercent déjà ces rôles... parmi tant d'autres.

Pour terminer, j'ai indiqué *transplantable* pour les jeunes Frênes qui ont été plantés à l'extrémité ouest du terrain, soit de l'autre côté de la clôture. Il est effectivement envisageable de transplanter ces individus ailleurs sur le terrain, mais une étude préalable serait requise pour savoir s'ils en valent la peine. En ce qui a trait au nombre de tiges, il s'agit là bien sûr de la quantité de troncs qui sortent du sol à l'intérieur d'un mètre carré environ.

En espérant le tout conforme à vos attentes,

Pièce jointe : Plan de localisation des arbres importants au CESM (fichier : 20091103-plan relevé d'arbres.pdf.)

SIGLE		TABLEAU DE PLANTATION			
SIGLE	QUANTITE	ESPECE	ARBRE FEUILLU	DIAMÈTRE en cm	APPRÉCIATION DE CONSERVATION
ACNE	1	ACER NEGUDO		10 ø	NON
ACSA	2	ACER SACCHARINUM		30 et 40 ø	MÉRITE D'ÊTRE CONSERVÉ
CC	1	CARAGANA ( arbuste feuillu )		-	arbuste
CEOC	15	CELTIS OCCIDENTALIS		10 @ 40 ø	ESSENCE NOBLE, MÉRITE D'ÊTRE CONSERVÉ
ELAN	1	ELAEAGNUS ANGUSTIFOLIA		10 ø	NON
FRPE	35	FRAXINUS PENNSYLVANICA		5 @ 40 ø	MAJORITÉ NON
GYDI	16	GYMNOCLADUS DIOICUS		10 @ 35 ø	ESSENCE NOBLE, MÉRITE D'ÊTRE CONSERVÉ
POALFA	2	POPULUS ALBA FASTIGIATA		15 et 30 ø	NON
PODE	45	POPULUS DELTOÏDES		10 @ 60 ø	NON
ULAM	2	ULMUS AMERICANA		40 et 45 ø	ESSENCE NOBLE, MÉRITE D'ÊTRE CONSERVÉ
ULPU	22	ULMUS PUMILA		5 @ 45 ø	NON
ULRU	1	ULMUS RUBRA		25 ø	NON
-	-	-		-	-



Fichier : No de

Remarques :

No	Description	Date	Par
Révisions			

B.M. Élévation :

Échelle : 1:1500 Date : 09-11-02

Dessin : Pierre Duhaime

Responsable du projet : Annie Ypperciel

Approbation :

Nom du projet : C.E.S.M. Terrain de soccer intérieur

Titre du plan : Relevés des arbres importants

Numéro de contrat :

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle  
 Direction des grands parcs et de la nature en ville  
 Division de la gestion des grands parcs

**Montréal**

No du plan : REL No de l'index : 0950

NOM DU FICHER : 0950rel091028.dgn